

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an Fr. 10.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 15.50
ETRANGER : Un an Fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 24.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste
à toute demande de changement d'adresse

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31

Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36

ANNONCES

Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace
9 ct. CANTON
11 ct. SUISSE
12 ct. ETRANGER
le mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.
20 ct.
30 ct.
30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

Du cirque à la ménagerie

Pendant que le parti conservateur valaisan procède à sa réorganisation, les chroniqueurs du bon bord se font les dents en songeant déjà aux campagnes futures.

Il y a d'abord le grand ténor Haegler, le Fratgoli du régime, attentif à changer de costume et d'instrument suivant les variations de l'orchestre.

Un jour embouchant le clairon, il lance un appel strident à la paix, mais il manque un peu de souffle et tout finit par un couac, le lendemain, il module un air de flûte à l'intention de ses amis dont le regard s'adoucit, enfin quand il le faut, il prend un violoncelle où sa main s'attarde avec langueur, mais c'est pour l'abandonner bientôt afin de mieux taper sur la grosse caisse.

C'est ainsi que M. Haegler, au gré de l'inspiration, fait entendre aux radicaux une musique envoûtante ou des refrains de cabaret.

Dans un numéro de son journal, il les exalte à la réconciliation en brochant des variations sur le discours de M. Edmond Gay, et dans un numéro suivant, il les plaint de leur « déchéance ».

Un bien gros mot que ce mot-là quand on songe au vocabulaire émollient dont notre confrère usait au beau temps de la collaboration !

Encore un petit effort, et il se lâchera à l'injure. On me dira que c'en est déjà une, hélas ! que d'accuser un parti de déchéance...

Eh ! oui, mais il ne faut pas la prendre au sérieux, car enfin si quelqu'un ne devrait pas parler de corde dans la maison d'un pendu, c'est bien M. Haegler.

Il serait trop facile, en vérité, de lui retourner le compliment, non sans lui rappeler des incidents récents dont le pays gardera la mémoire.

Les gens du Directoire ont-ils oublié qu'après avoir multiplié les impairs, ils ont dû se retirer dans l'intérêt de leur propre parti ?

Cette querelle, on ne va pas l'éterniser, mais on serait obligé à M. Haegler de surveiller ses expressions, à l'humble évocation des gaffes qu'il a commises.

Pour le reste, il continue à solliciter les faits, avec une longue habitude de la prestidigitation.

On sent que cet homme est habile à tirer un lapin d'un chapeau claqué et un pigeon d'une urne électorale !

Par exemple, il s'évertue à nous représenter le parti radical et le parti socialiste unis dans un accord alors qu'il ne peut ignorer que chacun d'eux garde une entière indépendance.

Le fait de soutenir ensemble une initiative est un fait normal.

N'a-t-on pas vu tous les partis du Valais contracter au début de la guerre une entente et nous préparer des élections tacites ?

Personne, à ce moment-là, n'aurait soupçonné MM. Haegler et Dellberg de flirter avec M. Critin.

Par ailleurs, nous n'avons pas caché dans ce journal, le sentiment que nous inspira M. Dellberg quand il tomba dans les bras de M. Nicole au Conseil national.

Faut-il répéter, une fois de plus, que nous jugeons cette embrassade à la fois ridicule et indécente ?

Mais, M. Haegler dont la bonne foi n'apparaît pas comme la qualité dominante aura beau recevoir tous les démentis, il continuera à déclarer que le parti radical suit M. Dellberg, lequel le conduit à la ruine en marchant sur les pas de M. Nicole.

M. Haegler tient à ce leit-motiv plus qu'à sa première culotte électorale !

On le savait aveugle, à présent, le voilà sourd !

Tant pis pour lui !

Pendant que M. Haegler joue au petit malin, deux chroniqueurs de droite ont commencé dans la Patrie et dans le Rhône un duel qui s'éternise.

M. Maquignaz se fait assimiler tantôt à une couleuvre et tantôt à un ruminant par M. Louis Perraudin que son confrère et ami compare à son tour, à toute une série d'animaux.

On se croirait véritablement dans un jardin zoologique !

Pour une fois nous donnerons raison aux deux antagonistes.

Eux qui se connaissent bien, ils se voient exactement comme ils sont et ce n'est pas nous qui allons les contredire !

Assemblée de la Section Monte-Rosa

L'assemblée de printemps de la section Monte-Rosa a eu lieu dimanche 23 crt aux Mayens de Sion.

De bonne heure le matin, les clubistes du-Haut et du Bas-Valais — au nombre d'environ 120, ce qui constitue un record pour une assemblée de printemps — se trouvaient réunis en gare de Sion pour prendre place dans les grands et confortables cars de M. Thétaz, qui les conduisirent aux Mayens de Sion où l'on arriva vers les 8 h. 30.

Après la messe chantée par le Chœur alpin du groupe de Sion accompagné par quelques délicieuses voix féminines, l'assemblée se déroula en plein air sous un soleil radieux.

M. Ruedin, président, souhaite la bienvenue aux nombreux clubistes présents. Il est heureux de constater parmi eux deux membres d'honneur, MM. Henri Leuzinger et Albert Roulet ; il annonce encore que trois membres d'honneur ont atteint cette année leur 50e année de sociétariat. Ce sont MM. Alphonse de Kalbermatten, ancien président central aussi présent, Hermann Seiler et Joseph de Stockalper, excusés. M. Evéquo, ancien forestier cantonal, est également membre du CAS depuis 1889.

Le protocole de la dernière assemblée tenue à Martigny-Bourg est lu par le secrétaire M. Amacker, qui retrace en termes appropriés et choisis les faits saillants de l'année écoulée. M. Amacker est vivement félicité et remercié pour la rédaction de son protocole.

Malgré la démission de quelques membres, on enregistre plusieurs nouvelles admissions, ce qui porte le nombre des Monte-Rosiens à 1072, alors qu'il n'était que de 1005 à fin 1942.

Refuge Jenkins

Ce refuge situé au col des Vignettes entre les cabanes du Val des Dix et Bertol intéresse deux sections, Angenstein (Bâle) et Monte-Rosa. Le C. C. n'a pu encore prendre position à son sujet. Le Comité de la section demande en conséquence à l'assemblée les pouvoirs nécessaires afin de poursuivre les tractations en cours. A cet égard, il est aussi envisagé de solliciter l'appui des sections romandes lors de l'assemblée générale du CAS.

On passe ensuite à la nomination de 37 nouveaux vétérans. Le groupe de Sion à lui seul en

compte 19 — un record ! Signalons ici l'heureuse innovation, due au groupe de Sierre, à l'occasion de la remise des insignes : chaque vétéran en recevant celui-ci s'entend proclamer son panégyrique !

Dans le groupe de Martigny, on a le plaisir d'enregistrer quatre nouveaux vétérans ; ce sont : MM. Louis Couchepin, juge fédéral, Joseph Wyer, inspecteur forestier, André Morand, liquoriste, et Georges Huber, monteur.

L'accident de cet hiver à l'alpage Tracui sur Ver-corin, où deux alpinistes furent victimes d'une avalanche, a incité le groupe de Sierre à envisager la création d'une nouvelle station de secours à laquelle serait attaché un chien d'avalanche. Cette demande est acceptée et le subsidé à ce sujet sera sollicité au C. C.

Après avoir entendu plusieurs chœurs chantés par le Chœur alpin du groupe de Sion, que dirigeait Mme Favre, le président clôt l'assemblée pour permettre aux membres d'apprécier, à quelques minutes du lieu de notre landsgemeinde, un apéritif aussi généreux qu'abondant, offert par le groupe de Sion ; à chacun put admirer le beau bloc de granit, propriété du CAS.

Les clubistes firent ensuite honneur au dîner-choucroute servi sur la terrasse de l'Hôtel Debons. Au dessert, on entendit d'aimables paroles prononcées par MM. Elsig, du groupe de Sion, Ruedin, président, Louis Couchepin, juge fédéral, au nom des vétérans, et le Dr Sierro, représentant la commune de Sion.

On apprécia aussi un excellent marc de Dôle offert par le nouveau vétéran André Morand et les cigares de la Maison Vonder Mühl.

Mais les belles journées sont toujours trop courtes ! Après une promenade au bord du bisse et quelques visites aux Mayens, les cars sont déjà là attendant les clubistes pour les ramener dans la capitale où une généreuse collation, offerte par le groupe de Sion, leur sera encore servie à l'Hôtel de la Planta.

Ici, inutile de dire que les chants et discours se succédèrent et que chacun quitta Sion emportant de cette assemblée « aux Mayens » le souvenir qui ne s'efface pas.

A travers le monde

① **L'unité française.** — Le Q. G. des « Français combattants » à Londres communique que le comité national français s'est réuni lundi sous la présidence du général Catroux, chef de la mission en Afrique du Nord. Il fut constaté qu'aucune divergence d'importance n'existe entre la conception du comité national et celle exprimée par le général Giraud dans sa lettre du 17 mai et que rien ne paraît s'opposer à la formation rapide d'une autorité centrale à Alger. Le communiqué confirme ensuite le départ immédiat pour Alger du général Catroux avec la réponse amicale du général de Gaulle. Le comité national considère que le départ du général de Gaulle pour Alger doit avoir lieu cette semaine.

② **L'accord est fait.** — Du correspondant diplomatique de l'agence Reuter : L'union entre les généraux de Gaulle et Giraud a enfin été réalisée. De Gaulle a télégraphié lundi après-midi à Giraud pour lui dire qu'il partirait vers la fin de cette semaine accompagné de MM. Massigli et Philip. La procédure proposée par Giraud est acceptée par de Gaulle et par le Comité national français.

Aussitôt arrivés à Alger, de Gaulle, Massigli et Philip, puis deux hommes désignés par Giraud formeront le Comité exécutif central, qui avec trois autres membres géreront l'Empire français et tiendront les rênes du pouvoir jusqu'à ce que le gouvernement provisoire soit établi en France métropolitaine. A partir du moment de la création du Comité exécutif central à Alger, la division de l'Empire français en France combattante et en Afrique du nord giraudiste cessera d'exister. Il y aura un seul organe de contrôle pour l'Empire français uni.

Les points de divergence encore pendant entre de Gaulle et Giraud — questions de personnes plutôt que de principes — seront aplanis au sein et par les soins du Comité central exécutif. Le général Giraud n'a pas encore fait connaître les deux personnes qu'il désignera pour être membres du Comité.

On apprend de source autorisée que l'heureuse conclusion des négociations entre les généraux de Gaulle et Giraud aura la plus grande influence sur les impasses auxquelles on se heurte à La Martinique et à Alexandrie où, croit-on, les amiraux Robert et Godefroy n'auront plus de raisons de se tenir à l'écart du mouvement français unifié.

③ **La guerre aérienne.** — L'accalmie se poursuit sur les différents théâtres de guerre, sauf en Extrême-Orient, où l'on signale des succès américains aux Aléoutiennes, ainsi qu'une grande offensive japonaise en direction de Choung-King, la capitale de la Chine de Tchang-Kai-Chek. L'offensive allemande (ou russe) sur le front oriental paraît imminente, tandis qu'on attend toujours le second front européen.

En attendant, les aviations alliées déploient une activité toujours plus intense et meurtrière et les territoires de l'Axe sont soumis à un pilonnage excessivement sévère. Durant le dernier week-end, c'est surtout l'Italie qui a été ravagée par les raids dévastateurs qui auraient causé des dégâts très considérables. Les Alliés cherchent à conquérir la maîtrise absolue de l'air méditerranéen et la Sardaigne, la Sicile, Pantellaria et l'Italie du sud sont « visitées » sans arrêt de jour et de nuit.

④ **Plus de deux mille tonnes de bombes sur Dortmund.** — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, le commando de bombardiers de la RAF a entrepris l'attaque aérienne la plus violente entreprise depuis le début de la guerre. Près d'un millier de bombardiers quadrimoteurs prirent part au raid. Les escadrilles qui eurent pour objectif la ville de Dortmund et ses environs quittèrent l'Angleterre à des intervalles de dix à douze minutes et restèrent en contact incessant avec l'état-major de la RAF au moyen des appareils de radio, de sorte que l'état-major britannique put suivre chacune des phases de l'attaque. Les premières escadrilles ayant atteint leur objectif communiquèrent que le temps était clair au-dessus de celui-ci, de sorte que des dizaines de milliers de bombes incendiaires purent être déversées exactement sur les objectifs visés. Vingt minutes après le début du bombardement, de nombreux incendies avaient été allumés dans la ville et les environs. L'attaque elle-même, au cours de laquelle des bombes de deux et de quatre tonnes furent utilisées, causa des ravages effrayants et de grosses explosions dans les installations de l'industrie lourde, une aciérie, trois fabriques, une grande raffinerie d'huile, etc. Bientôt Dortmund baignait dans une mer de flammes. Les dégâts devaient être considérables. 38 bombardiers anglais ne sont pas rentrés à leur base. Plus de 2000 tonnes de bombes ont été lâchées dans ce seul raid.

Et ce n'est pas fini !

⑤ **Ordre du jour de sir Harris.** — Le maréchal de l'air anglais sir Arthur Harris, commandant en chef du service de bombardement, adressa le message suivant à tous les équipages : « En 1939, Goring a promis que pas une bombe ennemie n'atteindrait le Reich. Mes félicitations pour avoir lâché la première centaine de mille de tonnes de bombes sur l'Allemagne pour le réfer. La prochaine centaine de mille, s'il l'attend, consistera en bombes même plus grosses et meilleures, lancées avec plus de précision et en une période beaucoup plus brève. »

Nouvelles suisses

Fortes paroles du général Guisan

Le général Guisan a déclaré à Genève que notre armée défendra les voies du Gothard, du Simplon et du Lœtschberg. Le général ajouta que quiconque émettra la prétention de passer nos frontières sera notre ennemi d'où qu'il vienne.

Lait contre fromage

Il est beaucoup plus difficile d'organiser le rationnement du lait que celui d'un produit se conservant. Jour après jour, il faut que les quantités voulues de lait soient livrées au laitier, quelles que soient les variations de la production. Afin d'appliquer de façon aussi ordonnée que possible le rationnement du lait et du fromage, il est urgent de contrôler exactement les endroits où l'on travaille le lait, ainsi que le commerce de détail. Le fait d'avoir institué des coupons-option lait-fromage a sérieusement nui à ce contrôle, et l'a rendu parfois impossible. C'est pourquoi l'OGA a décidé que les coupons de lait A, B, C, D, E devront être échangés à l'office cantonal de rationnement contre des coupons de grandes rations de 100 gr. de fromage.

Union romande du tourisme

L'assemblée générale annuelle de l'Union romande du tourisme (Pro Lemano) eut lieu le 21 crt à Lausanne sous la présidence de M. Rochat de Genève. Tous les cantons romands étaient représentés. Après la lecture du rapport annuel, présenté par M. G. Chaudet, directeur, une très intéressante discussion s'engagea sur les tâches actuelles et futures de l'Union, et la nécessité de grouper toujours plus étroitement, en un fort faisceau romand, tous les milieux intéressés à la propagande ferroviaire et touristique. La Suisse française a des intérêts particuliers et nombreux à défendre, qui ne peuvent être sauvegardés que par une organisation nettement romande.

La série sortante du Conseil d'administration, composée de MM. Rochat (Genève), Kluser (Martigny), Rémy (Fribourg), Cochard (Montreux) et Kuffer (Neuchâtel) fut réélue à l'unanimité pour une nouvelle période de 3 ans.

SUR LES BOMBES BRISANTES

Il est clair que les effets des bombes brisantes provoquent des destructions nombreuses. Les vues prises dans les zones de guerre nous offrent les images des ravages causés par les bombardements massifs. Mais il est certes important de savoir que dans les villes les surfaces non bâties sont infiniment plus grandes que les surfaces bâties. C'est dire que le pour cent des coups directs au but est nécessairement moins grand que beaucoup le supposent. De multiples immeubles sont atteints indirectement et sont détruits non par l'éclatement de la bombe, mais par l'effet du souffle dégagé par la déflagration. Il est juste de dire que les grosses bombes brisantes sont capables de « raser » de gros immeubles. Mais à cet égard il convient également de bien relever que les abris des caves résistent parfaitement à l'effondrement du bâtiment, puisqu'ils sont construits à cet effet. Il ressort de ces quelques constatations — que notre population doit connaître — que les abris normalement construits et calculés pour supporter la masse d'écrasement et d'éroulement de l'immeuble ne perdent nullement de leur valeur. Bien au contraire.

L'augmentation de la puissance et du poids des bombes brisantes n'a pas diminué la valeur de protection du sous-sol. Les pertes ne pourront être réduites à leur minimum qu'avec l'aménagement d'abris capables de résister à l'éroulement, offrant l'étayage voulu, disposant de sorties de secours.

Il est ainsi utile de savoir que les bombes de 4000 kg. n'ont acunement rendu les abris inutilisables. L'opinion publique doit le savoir et se pénétrer de cette vérité, dans son propre intérêt. C'est là une instruction que l'on retire des expériences faites dans les pays en guerre.

DEUX MANIFESTATIONS POPULAIRES à VEVEY, le 29 mai

Le matin : ouverture de la Foire aux Vins.
L'après-midi : ouverture de la nouvelle terrasse de l'Hôtel d'Angleterre.
Spécialités : Jambon de campagne et grillades

On s'assure avantageusement à la **La Mutuelle Vaudoise**
Th. LONG, agent général, Bex

Après l'assemblée de l'Union valaisanne des Arts et métiers

Au cours de l'assemblée que l'Union val. des Arts et Métiers a tenue dimanche à Monthey, M. le directeur Dr Comtesse, prés. de la Chambre val. du commerce, a prononcé un discours qui sort du cadre des harangues officielles auxquelles sont tenus les invités à un banquet. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à en reproduire quelques passages. Après avoir rappelé la part prise par l'Union des Arts et Métiers à la création de la Chambre val. du commerce et s'être félicité de ce qu'elle ait adhéré à cette dernière, M. le Dr Comtesse s'est exprimé comme suit :

Nous regrettons d'autant plus vivement votre absence que vous représentez un milieu économique et social particulièrement intéressant et que vous incarnez en bonne partie l'esprit de ces classes moyennes qui forment la forte ossature des pays solidement organisés. Je tiens à rendre hommage à l'un des buts principaux qui vous tiennent à cœur et pour lesquels vous êtes unis, celui de l'assainissement de vos diverses professions.

C'est avec joie que je constate que vous êtes restés fidèles à l'appellation d'Arts et Métiers qui constitue à elle seule tout un programme puisqu'elle fait passer avant le principe du métier celui de l'art, qui doit constituer l'idéal de chacun de vous. Continuez, Messieurs, à rester des artisans dans toute la force de ce terme, qui vous associe par son étymologie même aux artistes, que de nombreux vieux maîtres d'état n'ont jamais cessé d'être dans le plus profond de leur âme.

C'est toujours avec une profonde vénération que j'aime à contempler et à admirer les chefs-d'œuvre d'ébénisterie et de ferronnerie, légués par d'anciens artisans anonymes qui les avaient créés et conçus dans le seul souci de faire bien et beau pour honorer et relever leur métier aux yeux de tous. Je vous félicite de pouvoir regarder dans le passé vers de tels ancêtres et de tels modèles et je suis heureux de constater que, par l'institution de vos brevets de maîtrise, vous vous efforcez de rester dignes de ces remarquables devanciers.

Puisque nous sommes sur le chapitre de la recherche de la perfection, permettez-moi d'attirer votre attention sur l'intérêt qu'il convient de porter à la question de l'apprentissage. N'accueillez pas à la légère dans vos ateliers des jeunes gens qui ne font qu'obéir à leurs parents sans manifester le moindre goût ni la moindre aptitude pour le métier dans lequel ils s'engagent.

Et le distingué orateur de fournir quelques exemples suggestifs après quoi il continua ainsi :

Or, c'est là une chose qui ne doit pas être. Le registre professionnel restera une chose sans valeur si vous l'encombrez de nullités. Pour qu'il réponde à son but, il faut que ce registre devienne le livre d'or de la profession où ne figureront que des maîtres et des compagnons réellement dignes du titre d'artisan, dans l'acception la plus pure et la plus élevée de ce terme.

Il ne m'appartient pas d'examiner ici tous les moyens envisagés pour l'assainissement de la profession. Vous connaissez d'ailleurs aussi bien et peut-être mieux que moi les panacées proposées pour arriver à ce but. Ce que je voudrais vous demander c'est d'envisager ces réformes avec sang-froid et sans perdre de vue le caractère de nos institutions helvétiques.

Je vous disais tout à l'heure que vous incarnez pour une bonne part l'essence même de nos classes moyennes. Prenez donc garde aux exemples fallacieux de certains pays qui, ayant commis l'erreur de ruiner et de faire disparaître ces classes moyennes, cherchent à donner le change en évoquant un corporatisme artificiel, servile instrument de régimes politiques qui ne sauraient trouver place chez nous. Prenez garde aux embûches de ces systèmes dont on vous vante les avantages en vous en cachant les périls et, tout en prenant des mesures utiles pour vous défendre contre la concurrence déloyale, faites attention de ne pas vous passer une camisole de force qui vous entraverait et vous paralyserait sur la route du progrès professionnel.

M. le Dr Comtesse a conclu en ces termes :

Efforçons-nous de rester nous-mêmes et remercions le Tout-Puissant qui nous a si miraculeusement préservés de doctrines et de dominations étrangères au devant desquelles nous serions fous et coupables d'aller nous jeter à corps perdu.

Excusez-moi d'avoir été si long ! Dans l'amour et l'intérêt que je porte à l'artisanat, je tenais à vous dire ces choses que j'avais sur le cœur.

Espérons que chacun méditera ces fortes et sages paroles du président de la Chambre val. du commerce, se souvenant en outre que la Suisse a fait son chemin dans le monde par le souci du travail bien fait et par son honnêteté foncière. N'oublions pas non plus que son peuple a toujours été ennemi de l'aventure et qu'il a su tirer la leçon du progrès dans la mesure où celui-ci servait réellement ses intérêts.

A. F.

Douaniers à Martigny. — Dimanche s'est tenue pour la 1re fois dans notre canton l'assemblée des douaniers du Ve arrondissement.

Plus de cent délégués ont tenu leurs assises au Casino Etoile à Martigny, dimanche matin. La question des gardes-frontières a fait l'objet d'un examen approfondi. Des décisions concernant l'amélioration de leur traitement ont été prises. Ces décisions seront soumises à l'assemblée des délégués de la Fédération des employés des douanes qui aura lieu au Tessin cet automne.

Le banquet fut servi à l'Hôtel Kluser qui recevait aussi le même jour les officiels de la Fête cantonale de lutte.

Nouvelles du Valais

Examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité.

Tous les jeunes gens de nationalité suisse, nés en 1928, et domiciliés dans le canton, qui n'ont pas encore subi les examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité, sont informés que des examens complémentaires auront lieu à : Martigny, école des garçons, le 29 mai 1943, à 8 h. du matin, pour les élèves des districts de Monthey, St-Maurice, Martigny et Entremont; Sion, école des garçons, le 29 mai à 8 h., pour les élèves des districts de Sierre, Hérens, Sion et Conthey.

Toute absence sera punie selon les art. 68 et 69 de la loi sur l'enseignement primaire du 1er juin 1907 et l'art. 105 du règlement des Ecoles primaires du canton du Valais du 5 novembre 1910.

Les jeunes gens qui, pour des raisons de santé, ne pourraient pas se présenter aux examens feront parvenir au Département de l'Instruction publique, pour le 27 mai, une déclaration médicale signée par le médecin scolaire.

Le chef du Dépt de l'Instruction publique.

Société d'histoire du Valais romand. — Les membres et les amis de la SHVR sont invités à participer à la XLIIe assemblée de la société qui aura lieu à St-Pierre-des-Clages et Chamoson le dimanche 30 mai.

1. Visite de l'église priorale de St-Pierre, sous la conduite de M. A. Wolff, à 14 h. 45.

2. Séance publique à la grande salle de l'Ecole de Chamoson à 15 h. 30. Les communications suivantes y seront présentées : a) M. J.-B. Bertrand : Il y a cent ans : la fondation de la « Vieille Suisse » en Valais (1843) ; b) M. Mce Zermatten : La renaissance de la maison rurale à Chamoson.

3. Séance administrative : 1. Rapport administratif et financier ; 2. Elections statutaires.

Trains : arrivée du train montant 14 h. 27 ; arrivée du train descendant 14 h. 22. Grâce à la bienveillance des CFF, le train direct quittant Sierre à 13 h. 56 et Sion à 14 h. 12, s'arrêtera à St-Pierre-des-Clages.

Ecrivains bernois chez nous.

La Société des écrivains bernois fera une excursion en Valais les 29 et 30 mai. Nos hôtes arriveront à Sierre samedi à 10 h. 32 ; ils visiteront le domaine de Finges et le soir aura lieu à l'Hôtel Terminus une soirée récréative ; plusieurs écrivains dont M. Adolphe Fux, de Viège, liront de leurs œuvres ; on entendra, sous la direction de M. Jean Daetwyler, des productions de la Géronde, de la Ste-Cécile, de Mme Haenni-de Bons et du Jodler-Club.

Dimanche, les écrivains bernois se rendront à Sion où ils visiteront le Musée de Valère et les installations Provins. Puis ils rentreront à Berne par Vevey et Chexbres.

Ils avaient été exclus ! — Nous avons reproduit lundi la décision du Mouvement Jeune conservateur du Haut-Valais de se retirer de l'alliance des Jeunes conservateurs suisses. Le même jour, la direction suisse des Jeunes conservateurs publie une rectification en ce sens que cette décision avait pris en date du 28 mars 1943 la décision d'exclure le mouvement Jeune conservateur du Haut-Valais de l'Alliance des Jeunes conservateurs, du fait que les Jeunes conservateurs du Haut-Valais n'ont pas tenu leurs engagements.

Ainsi, les Jeunes conservateurs du Haut-Valais n'avaient plus besoin de se retirer, puisqu'ils avaient déjà été exclus de l'Alliance des Jeunes conservateurs suisses.

La Liberté de Fribourg écrit à ce sujet :

« Les jeunes conservateurs du Haut-Valais, dont on sait la singulière attitude dans les derniers événements politiques de ce canton, font savoir qu'ils ont décidé « de poursuivre leur activité politique conformément au programme de 1934 et aux principes démocratiques, et cela comme mouvement politique propre et en pleine indépendance organique et libre de tout lien à l'égard de tous les autres groupes ou partis politiques du canton et de la Confédération, et de se retirer de l'alliance des jeunes conservateurs suisses ».

En réalité, les jeunes conservateurs valaisans ont été exclus du mouvement jeune conservateur suisse le 28 mars, mais la décision du comité central ne fut pas rendue publique, sur la demande expresse des jeunes conservateurs haut-valaisans, qui déclarèrent vouloir examiner encore leur position. »

Culture des tomates. — Nous avons constaté ces derniers jours que de très grandes quantités de plants de tomates avaient été mis à demeure. Aussi, nous rappelons aux cultivateurs les communiqués parus en son temps dans la presse concernant ces cultures et les rendons attentifs au fait que l'augmentation des surfaces cultivées l'année dernière entraînerait une surproduction et créerait ainsi des difficultés d'écoulement.

C'est pourquoi la Section de la production agricole et de l'économie domestique de l'Office de guerre pour l'alimentation nous prie d'avertir les producteurs qu'elle n'assumera aucune responsabilité quant à l'utilisation des excédents qui seraient annoncés et que dans les cas d'extension excessive des cultures une réduction pourra être imposée.

Nous tenons à rappeler également que la Section précitée n'a jamais demandé une augmentation de la culture des tomates, mais que, par contre, elle a imposé celle des légumes de garde.

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, Office central.

ICI ET LA

La détente

Selon l'opinion de deux journalistes qui connaissent le mieux notre Grand Conseil, la dernière session fut sans éclat et même terne. Cela tient sans nul doute au fait qu'un certain nombre d'objets importants n'ont pas été soumis à la Haute Assemblée, cependant que c'était leur tour de discussion. Ch. St-Maurice, lui, y voit de la détente. La sienne, très probablement ! Car, depuis que par sa faute et celle du Directoire le pacte de collaboration est devenu un chiffon de papier que les radicaux ont rendu notoire, l'ancien président du parti conservateur n'a cessé de montrer de l'excitation et de la mauvaise humeur. C'est d'ailleurs la seule explication de certains termes dépourvus de courtoisie auxquels il recourt pour qualifier ses adversaires.

Les idées fixes

Le directeur du *Nouvelliste* se sent traqué par les idées fixes de la violation de la convention dite de collaboration et l'initiative populaire. Contre l'évidence la plus manifeste, il continue à écrire que le Directoire est innocent de ce qui s'est passé, les radicaux seuls étant en faute. Pensez donc, au lieu de suivre le Directoire — ce à quoi se sont refusés la majeure partie des électeurs conservateurs sous la conduite de MM. Troillet et Petrig — le parti radical n'a pas appuyé la candidature Ebener. Bien plus, pour adopter cette attitude, il s'est servi du prétexte de l'inconstitutionnalité d'une telle candidature. Il est indifférent à M. Haegler qu'on lui objecte que lui-même et ses amis ont fini par reconnaître que le domicile pris à Naters n'était ni plus ni moins que le truc du Kroumirat qui a été la cause de la perte des majorités radicales de Collombey, Massongex, Fully, Vétroz, etc. Sinon, pourquoi abandonneraient-ils leur poulain au second tour ?

Pour le malheur de Ch. St-Maurice, l'initiative populaire accueillie par 8500 citoyens en l'espace de six semaines, avec de modestes moyens de propagande, augmente encore son remords de la caducité du pacte de collaboration. Pis encore, voilà que l'assemblée des délégués des radicaux fribourgeois vient de se prononcer à l'unanimité en faveur de la proportionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat. Frémissant de colère et d'indignation, M. Haegler jette à la face des deux courageuses minorités du Valais et de Fribourg : « Mais alors, pourquoi ne demandez-vous pas aussi l'élection du Conseil fédéral selon le système de la proportionnelle ? »

Et celles-ci de répondre non sans malice : « Nous le ferons dès que le Gouvernement fédéral, suivant l'exemple des Conseils d'Etat valaisan et fribourgeois, gouvernera pour un parti avant d'agir pour le pays et rien que pour celui-ci. Nous demanderons aussi l'application de la proportionnelle au Conseil fédéral dès que nous constaterons que son système d'élection est une cause de profondes divisions dans le pays ».

Le Confédéré.

A la Société valaisanne de Lausanne.

« La voix du Vieux Pays », l'excellente chorale de la Sté valaisanne de Lausanne, a donné samedi soir à l'Hôtel Eden un concert fort apprécié par un public nombreux et enthousiaste. Ce fut un grand succès que remporta à cet ensemble mixte en vieux costumes valaisans, sous la direction souple et compétente de M. Roger Moret. MM. Emile Dupertuis, violoniste, et Roger Moret, altiste, ont interprété les airs montagnards d'E. de Ribaupierre, et Mme Suzanne Mermoud, accompagnée au piano par son époux, a chanté et mimé de vieux airs français.

Au début du concert, M. Darbellay, président de la chorale, a salué la présence de MM. le colonel Grenon, président, et Pierre de Chastonay, président d'honneur de la Société valaisanne, de M. Campiche, directeur des douanes.

Téléférique Riddes-Isérables.

La course de 21 h. 20 prévue dans l'horaire d'été du téléférique Riddes-Isérables est supprimée à partir du 1er juin. Par contre, il est prévu une nouvelle course à 18 h. 30. L'horaire d'été, valable du 1er juin au 3 octobre, est le suivant : 0530 0630 0640 0720 0740 0830 0900 0930 1100 1130 1200 1300 1330 1500 1600 1630 1700 1730 1800 1830 1920 1940 2020.

Monthey. — A la Ciba. — 3 montres en or, récompense de 25 ans de fidèles et loyaux services viennent d'être remises par la direction de l'usine de Monthey. Les bénéficiaires en sont : MM. Joseph Magnin, serrurier, Jacques Hensler, chef chauffeur et Henri Puippe, ouvrier de fabrication. Nous félicitons ces nouveaux jubilaires et leur adressons nos vœux et compliments.

Protection de la jeune fille.

Le comité cantonal de la P. J. F., section du Valais romand, remercie chaleureusement le public pour l'excellent accueil réservé aux pochettes de la Semaine de Renoncement. Par sa générosité, il a prouvé la sympathie et la confiance qu'il accorde à notre œuvre, et la jolie somme de 1300 fr. qui a été recueillie aidera largement à la vitalité de ses institutions.

Le Comité.

Vers de la cerise : le ver de la cerise qui se trouve uniquement dans les cerises tardives peut être combattu en traitant sans tarder les arbres en question avec 1 % de Gérarol plus 0,1 % de mouillant.

Araignée rouge sur fraisiers : Ce parasite s'observe dans les cultures. Traiter à 1 % de bouillie sulfocalcique plus 0,1 % de mouillant. Bien mouiller la face inférieure des feuilles.

Station cant. d'entomologie, Châteauneuf.

Jeunes gens :

Citadins, apprentis, collégiens, étudiants, etc.

Les agriculteurs ont besoin d'aides pour récolter **notre nourriture** de l'hiver prochain.

Leurs aînés sont sous les armes : ceux qui restent, femmes, jeunes et vieux, se surmènent et ne suffisent pas à la tâche.

ENGAGEZ-VOUS COMME VOLONTAIRES dans les groupes des jeunes.

FORMULES D'ENGAGEMENT : à retirer aux secrétariats communaux ou chez le président local du **groupe des jeunes** de

**MONTHEY
ST-MAURICE
MARTIGNY
SION**

**SIERRE
LOÛCHE
VIÈGE
BRIGUE**

Durée de l'engagement : 3-4 semaines.

Début du premier service : 7 juin 1943.

Solde : Fr. 1.— au-dessous de 18 ans.

Fr. 1,50 au-dessus de 18 ans.

Indemnité d'habillement : Fr. —.50 par jour.

Logement : Cantonnement.

Nourriture : de camp.

Assurances : accidents et maladie par la Confédération.

N.-B. — Si le résultat de cet appel est insuffisant, le service obligatoire sera décrété.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DU CANTON DU VALAIS, SION

OFFICE DE GUERRE
pour l'Industrie et le Travail
Section main-d'œuvre

SERVICE DU TRAVAIL pour l'agriculture, Aide des Jeunes, SION, tél. 2.17.70

Informations de l'économie de guerre

La ration de lait en juin 1943 sera augmentée de 1 litre pour la carte entière de denrées alimentaires, ce qui la porte à 16 litres au total, de 1/2 litre pour la demi-carte (8 litres au total, de 3 litres pour la carte pour enfants (24 litres au total) et de 1 litre pour la carte supplémentaire de lait (4 litres au total). A cet effet, tous les coupons de 1 dl, portant le No 70.7, des cartes jaunes de denrées alimentaires de juin 1943, permettront d'obtenir, du 1er au 30 juin, 2 dl de lait au lieu de 1 dl. Quant à la carte pour enfants, la partie encadrée portant l'inscription « Le lait destiné aux enfants ne doit pas être écrémé » donnera droit à 3 litres de lait. Il a été décidé que, dès le 1er juin 1943 et jusqu'à nouvel avis, le babeurre pourra être vendu et acheté sans coupons. En revanche, le lait écrémé demeurera soumis au rationnement. A partir du 1er juin également et jusqu'à nouvel avis, on pourra se procurer, en échange d'un coupon d'un dl de lait, 4 dl de Yoghourt de lait écrémé (au lieu de 2 dl comme jusqu'ici). Dès le 1er juin, les coupons de beurre de la carte de denrées alimentaires pourront être échangés contre des coupons de fromage, dans une proportion plus avantageuse que jusqu'ici, soit 1:2 au lieu de 1:1. En outre, il sera également possible d'échanger auprès des offices de rationnement les coupons beurre-graisse-huile contre des coupons de fromage tout gras. Pour un coupon « beurre » ou « beurre-graisse-huile » d'une valeur de 100 gr., on recevra donc un coupon donnant droit à 200 gr. de fromage tout gras.

On pourra désormais livrer et acquérir des charbons du pays et de la tourbe en vertu d'un permis de l'office compétent des combustibles ou de la « Carbo », centrale suisse pour l'approvisionnement en charbons, à Bâle. Les permis seront délivrés dans les limites des quantités produites et des quantités en stock ; entreront en outre en ligne de compte, pour la tourbe servant au chauffage, les contingents accordés aux cantons et à la « Carbo ». Les acquisitions seront considérées comme des suppléments ; elles ne seront donc pas imputées sur les attributions de charbons importés et de bois de chauffage.

Par ordonnance No 16 K du 17 mai 1943, l'Office de guerre pour l'industrie et le travail vient d'autoriser d'une façon générale l'emploi de bandages en caoutchouc pleins. Toutefois, pour monter de tels bandages sur des véhicules à moteur qui étaient jusqu'ici munis de pneumatiques, une autorisation écrite du bureau de contrôle des pneumatiques (Marzistr. 50, Berne) est nécessaire dans chaque cas. En outre, le véhicule ainsi équipé ne peut être mis en circulation que lorsque l'autorité cantonale compétente a constaté la nouvelle charge utile et l'a mentionnée dans le permis de circulation.

B. h. No 17 - 25 mai 1943.

Sion. — 50 ans de mariage. — Dimanche les époux Jacques Larissa-Reichenbach ont fêté dans l'intimité le 50e anniversaire de leur mariage.

M. Larissa est le tireur vétéran bien connu en Valais auquel nous tenons à adresser tous nos vœux et compliments ainsi qu'à sa chère et fidèle compagne.

R.

Vers de la vigne. — Nous recommandons le traitement contre les vers de la vigne 1re génération, dans les vignes bien exposées dès mercredi 26 mai, dans celles un peu à revers dès le 28-29 mai. Emploi : 1 % d'arséniate de plomb ou de Gésarol ou de Nirozan additionné à la bouillie cuprique utilisée. Bien mouiller les grappes.

Saxon. — Les cartes de rationnement pour juin seront distribuées : vendredi 28 crt, lettres A à F ; samedi 29, lettres G à P ; lundi 31, lettres R à Z.

Cinéma Rex, Saxon. — Rappel immédiat. — Les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai, dimanche matinée à 14 h. 30, soirée 20 h. 30, le cinéma REX de Saxon aura le plaisir de vous présenter un film palpitant de la plus brûlante actualité, **Rappel immédiat**, avec Erich von Stroheim, Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Lancret, Aimos, etc., etc.

Espionnage, contre-espionnage, la lutte sans merci des agents internationaux, tel est **Rappel immédiat**.

Cambrioleur arrêté. — Après une habile filature, la gendarmerie valaisanne a arrêté à Vouvry un nommé Hans G., qui était sous mandat d'arrêt du canton d'Argovie. Au cours d'un interrogatoire, le malandrin a avoué qu'il avait cambriolé un chalet dans la région de Vouvry, au lieu dit « La Crettaz » et un autre à Gstaad.

A travers le Sahara. — Grâce aux véhicules fournis par les Etats-Unis, le général Giraud a pu ouvrir la grande route transsaharienne reliant le Niger à l'Afrique du nord française par le Tchad. Une partie de la route est en territoire sous l'administration de de Gaulle, mais les fonctionnaires ont accompli leur travail sans tenir compte de leurs attaches politiques et toutes les difficultés ont été surmontées.

Le mot pour rire...

Confidences

— L'autre nuit, ma femme a rêvé qu'elle avait épousé un millionnaire.

— Tu as encore de la veine, la mienne rêve cela pendant la journée.

Esprit de conservation

— J'ai découvert, dans un tombeau artistique, un corps de femme admirablement conservé après deux mille ans.

— Et mon épouse qui n'a que quarante-neuf ans à peine... Indiquez-lui donc la recette.

Chronique de Martigny

Martigny-Bourg

La Fanfare municipale « Edelweiss » donnera un concert jeudi soir à 20 h. 30 sur la Place Centrale, avec le programme suivant :

1. Pour la Suisse, marche H. L. Blankenburg
2. Les Saltimbanques, ouverture, Louis Ganne
3. Coppélia, fantaisie du ballet de Léo Delibes
4. Eternelle Ivresse, valse, Louis Ganne
5. Monte-Carlo, marche, F. Schori

Cartes de rationnement : A Martigny-Bourg, les cartes de juin seront distribuées vendredi 28 et samedi 29 crt à l'Office local.

Concert de l'Harmonie

A 20 h. 15 précises, ce soir, si le temps le permet, l'Harmonie se produira sur la Place Centrale avec le programme suivant :

1. *Gandria*, marche, Mantegazzi
2. *Le Pré aux Clercs*, ouverture, Hérold
3. *Lakmé*, fantaisie, L. Delibes
4. *Les Cloches de Corneville*, fantaisie, Planquette
5. *A toi*, valse, Waldteufel
6. *Camarades de l'air*, marche de concert, Steinbeck

En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé à vendredi.

Le nouveau grand film de Bette Davis

« *Le Grand Mensonge* » à L'ÉTOILE

On attend avec curiosité à Martigny le nouveau grand film de Bette Davis *Le Grand Mensonge*. Dans ce film, Bette Davis est entourée de l'excellent Georges Brent et de Mary Astor, qui fut la révélation de ce film.

Dès vendredi à l'Étoile.
Important : louez d'avance, tél. 6 14 10.
Prochainement : « *Arènes Sanglantes* ».

Classe 1893

Pour fêter notre 50e anniversaire, sortie dimanche 6 juin. S'inscrire au Café des Alpes, Martigny-Ville, chez Mme Coppex, caissière (tél. 6 12 31).

Une joyeuse soirée au Corso avec Mickey Rooney

Tous les amateurs de cinéma s'en réjouissent. A partir de demain soir, jeudi, MICKEY ROONEY dans un de ses films les plus drôles : *André Hardy, détective*. Rendre heureuses quatre petites amies... c'est très difficile, même pour André Hardy ! Lorsque vous aurez repris votre souffle après 1 heure et demie de fou-rire, vous admettrez que Mickey Rooney est vraiment un très grand acteur.

En 1re partie : *Chasseurs d'accidents*. Du vrai cinéma ! Ce beau programme passe au CORSO, jeudi, samedi et dimanche 30 mai. Vendredi, relâche.

Aux ménages

L'Office communal de l'économie de guerre de Martigny-Ville a décidé que dorénavant la distribution des cartes de rationnement se fera par tranches alphabétiques. Pour juin, l'horaire est le suivant : A à F, mercredi 26 ; G à M, jeudi 27 ; N à Z, vendredi 28. Le bureau est ouvert de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Les jours sus-indiqués sont réservés exclusivement à la distribution des cartes. Les cartes ne seront pas délivrées aux enfants de moins de 12 ans. Il faut produire le livret de service et, pour les producteurs de céréales, la carte de mouture.

Ce soir, mercredi, au Corso

2 films d'action : « *Contrebande au Texas* » avec Richard Dix, et « *Chasse à l'Or* » avec Bill Cassidy. Dernière séance.

Conférence sur la Finlande

Qui de nous n'a admiré la magnifique tenue de ce petit pays en face des horreurs de la guerre hors de proportion avec les ressources militaires de son peuple pacifique ? L'occasion nous est offerte de mieux saisir toute la grandeur du drame finlandais, en assistant à la conférence que donnera au tea-room de l'Hôtel Kluser, jeudi 27 crt., à 20 h. 30, M. Philippe Mottu, récemment rentré de Finlande, où il a accompli un voyage d'étude pour notre pays. A cette cause, réservée aux citoyens suisses, les jeunes seront particulièrement les bienvenus. (Entrée gratuite).

SPORTS

Concours de tir en campagne

Voici les résultats du concours de sections en campagne de la place de tir de Monthey, dimanche : 9 sociétés y participaient avec 221 tireurs. Classement :

- 1re cat. : Vouvry « Les Amis », 16 tireurs, moyenne 72.333 ; Monthey 72 tireurs, moyenne 66.239.
Il cat. : Bouveret, 18 tireurs, 69.500.
IIIe cat. : Champéry, 18 tireurs, 72.300 ; Vionnaz, 30 tireurs, 66.133 ; Illiez, 27 tireurs, 66.076.
IVe cat. : Evouettes, 19 tireurs, 66.712 ; Vérossaz, 11 tireurs, 62.571 ; Revereuaz, 10 tireurs, 50.285.

Distinctions individuelles : Vuadens Hyacinthe, Vouvry, 82 points ; Chablais Victor, Bouveret 79 ; de Vantéry, Vouvry, Grenon Armand, Champéry et Seydoux William, Bouveret 78 ; Dufaux Louis, Monthey et Rey-Mermet Antoine, Illiez 77 ; Busslinger Emile, Vouvry, Marclay Ad., Monthey, Grenon Emile, Marclay Marius, Mariétan Rémy, Champéry et Chablais Jules, Bouveret, 76 ; Leutwyler Ed., Ortelli Joseph et Pot Emilien, Vouvry 75 ; Coppex Henri, Méayer Jean, Vouvry, Parvex Victor, Vannay Robert, Yersin Alfred, Moix Eugène, Carraux Paul, Monthey, Avanthay All., Champéry, 74.

Mentions fédérales : Cornut Victor, Vouvry, Bussien René, Bouveret ; Devantéry Georges, Musy Cl., Schwarz Hans, Monthey, 73 ; Clerc Gustave, Pot Marcel, Evouettes, Yost Ant., Monthey, Mutty Paul, Bouveret, Perrin Zénon, Illiez, 72 ; Planchamp Albert, Vouvry, Gex-Fabry Rob., Illiez, Nedegger R., Champéry, 71 ; Clerc Armand, Bouveret, Contat Marcel, Giovanola Jos., Monthey, Dayer Charles, Mariétan F., Champéry, 70.

Mentions cantonales : Parchet Hyacinthe, Vouvry, Baruchet Jean, Bouveret, Boissard Camille, Monthey, Curdy Max, 69 ; Coppex Jean, Vouvry, Launaz André, Raboud Oct., Vannay Ant., Vannay Nestor, Winger H., Vionnaz, Durst Marcel, Dr Keller, Carraux Ant., Coppex Fernand, Delaloye Pierre, Parvex François, Renaud Marc, Scarpatetti Hans, Vionnet Francis, Monthey, 68 ; Leutwyler Rob., Vouvry, Bressoud Dyonis, Bressoud Luc, Vionnaz, Delaloye Henri, Boissard Ch., Monthey, Gex-Collet Georges, Champéry, Défago Fernand, Illiez, Clerc Michel, Bouveret, 67 ; Carraux Jean, jun., Monthey, 65.

Le transport de nos fruits et légumes

(Corr.) Il est d'usage, au 1er arrondissement des CFF, d'organiser en Valais, chaque année, au printemps, une conférence à laquelle assistent des délégués des trois arrondissements, les chefs de gare de Berne, Lausanne, Renens et des principales stations expéditrices, où sont exposées et discutées toutes les questions relatives au transport des fruits et légumes du Valais et à l'horaire des trains spéciaux pour le transport de ces produits dans les centres de consommation.

Cette année, elle eut lieu lundi dernier à Saxon sous la présidence de M. Michaud, chef de la section « marchandises », assisté de M. Buchi, chef de la section des gares et 1er inspecteur d'exploitation. Les organisateurs avaient aussi invité des expéditeurs de fruits du Valais.

Au cours de la discussion qui suivit les intéressants exposés de MM. Michaud et Buchi, on entendit d'aimables paroles, notamment de MM. O. Giroud, président de l'Unex, F. E. Flueller, directeur de la fabrique de conserves Doxa, M. Felley et Bovio, expéditeurs, et du délégué de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes. Chacun d'eux se plut à adresser aux représentants des CFF des félicitations et des remerciements pour la façon heureuse dont ils assument, chaque année, la lourde tâche qui consiste à acheminer rapidement les trains de fruits vers les centres de consommation, et cela, en dépit des nombreuses difficultés résultant, d'une part, de la situation actuelle et, d'autre part, du chargement des wagons effectué trop tard. Il a été expressément recommandé aux expéditeurs de prendre toutes les mesures propres à ne pas retarder le départ des trains. En outre, M. Michaud a annoncé que le tarif des fruits No 50 avait fait l'objet d'une réduction sensible, allant jusqu'à 25 % pour certaines grandes distances. Cette bonne nouvelle a été accueillie avec reconnaissance et elle montre bien que les CFF font vraiment tout l'effort désirable pour faciliter l'exportation des produits réputés du sol valaisan. Animés d'un excellent esprit de compréhension, les participants à cette conférence nous laissent espérer qu'une saine et heureuse collaboration entre le rail et le commerce de fruits du Valais continuera à l'avenir et contribuera ainsi, pour une bonne part, à assurer l'écoulement des fruits et légumes du vieux pays dans les meilleures conditions possibles.

Nouvelles suisses

Un colonel tué par une sentinelle

Le 24 mai à 5 h. 45, une sentinelle a fait feu par mégarde sur un commandant d'un régiment frontière, le colonel Emile Egg, de Winterthur, et l'a atteint si gravement que celui-ci est décédé à la suite de ses blessures. Une enquête militaire est en cours.

L'obscurcissement à 22 heures

Le général, d'entente avec le Conseil fédéral, a fixé à 22 heures le début de l'obscurcissement pour la période allant du 1er juin au 15 août 1943.

Un traître a été exécuté

Le 4 mai, le tribunal territorial 3 a condamné à mort le soldat complémentaire Hans Grobli, né en 1910, de Henau (St-Gall) ; ce dernier ayant retiré le recours en cassation a été fusillé le 25 mai. Le condamné s'était fait enrôler et instruire comme saboteur et communiqua à une puissance belligérante, contre rémunération, des renseignements sur des installations militaires du pays.

Dix recrues grièvement blessées

Dans la région du Blauen, une troupe de recrues sanitaires de Bâle effectuait le 24 mai des exercices. Lors d'une orientation dans le terrain faite d'une piste de saut de ski, une partie du plancher s'est effondrée, entraînant 13 soldats dans sa chute. Dix d'entre eux ont été grièvement blessés et ont dû être conduits à l'hôpital.

Représentants vaudois aux Chambres fédérales

Le Conseil d'Etat vaudois a proclamé élu, en qualité de député au Conseil national, M. Robert Piot, agriculteur à Bournens, en remplacement de M. Gabriel Despland, démissionnaire, élu conseiller aux Etats.

D'autre part, le parti agrarien vaudois a désigné M. Albert Brochon, syndic de Thierrens, pour remplacer M. Benjamin Schwar, décédé, au Conseil national.

Prix de vente de l'alcool

Le Conseil fédéral a fixé, à partir du 25 mai, de nouveaux prix pour l'alcool de bouche, l'alcool industriel et l'alcool à brûler vendus par la régie. Ces prix sont, par hl à 100 %, de 843 francs pour le trois-six fin de bouche (jusqu'ici 733 fr.), 236 fr. pour le trois-six fin industriel (177 fr.), et 176 fr. pour l'alcool à brûler (158 fr.).

Fêtes de Bex

Les sociétés et personnes qui désirent participer au concours humoristique de musique, au concours de groupes costumés ou au concours pour chanteurs amateurs, le dimanche 27 juin, peuvent se renseigner et s'inscrire auprès du Syndicat d'initiative et de développement de Bex.

Conseils utiles

Pour conserver le pain

Les Commissions techniques et les médecins confirment que le pain actuel est digestible à condition qu'il soit bien cuit. Il est important d'en prendre soin dans le ménage. Pendant la saison chaude, le pain ne doit pas être conservé dans une boîte ; il doit être placé dans un endroit frais et bien aéré. L'an dernier, à la suite de mesures sévères prises par les autorités, on n'a trouvé chez les boulangers que peu de cas de maladie du pain, mais il est nécessaire que les consommateurs eux-mêmes empêchent, par un traitement approprié, qu'il ne se perde du pain.

Légumes et fruits séchés

Nous devons résolument nous libérer de nos préjugés, puis, grâce à notre bonne volonté et à notre art culinaire, prendre goût aux légumes et fruits séchés. Nous aurons alors l'heureuse surprise de voir que ces plats sont sensiblement meilleurs que nous ne le pensions. Les produits séchés l'an dernier sont de très bonne qualité. La julienne que l'on trouve sur le marché se prête très bien à la confection de soupes et de plats aux légumes, et permet d'allonger les pâtes et le riz des potées. Les carottes, les poireaux, les choux rouges, les oignons et les choux séchés et bien cuits que l'on peut acheter séparément sont à peine différents des légumes frais. Les fruits séchés, surtout les poires, sont excellents pour les dix heures. On peut en faire aussi des puddings et d'autres desserts ou en couvrir des gâteaux.

La famille de feu Jean JORDAN, à Doréaz, profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin y ont pris part.

A VENDRE
de suite
remorque de vélo

état de neuf, charge 200 kg.
Prix Fr. 160.—, S'adresser au bureau du journal.

REGISTRES

Imprimerie Nouvelle
Martigny. Tél. 6.11.19

Café - Restaurant Vaudois

Martigny-Gare P. Bongard-Derivaz.

MICKEY ROONEY

DANS SON DERNIER SUCCÈS
QUI DÉRIDERA LES PLUS MOROSES.

Un petit bonhomme, un grand acteur !

André Hardy, détective

et un 2me grand film d'action

Chasseurs d'Accidents

tel est le NOUVEAU PROGRAMME de

Corso-Ciné

qui débute demain soir jeudi

Ce soir mercredi, dernière séance

« Contrebande au Texas » et « Chasse à l'Or »

A U P U B L I C

L'ÉTOILE AURA LE PRIVILEGE DE PRÉSENTER AU PUBLIC DE MARTIGNY ET ENVIRONS LE PLUS RÉCENT SUCCÈS DE LA GRANDE ACTRICE BETTE DAVIS : **"LE GRAND MENSONGE"** PREMIÈRE SÉANCE : VENDREDI 28 MAI.

ÉTANT DONNÉ LA NATURE DE CE FILM, INTERDICTION AUX JEUNES GENS EN DESSOUS DE 18 ANS, PAR ORDRE DU DÉPARTEMENT DE JUSTICE. LOUEZ D'AVANCE, TÉL. 6.14.10. CAISSES OUVERTES à 19 H. 1/2 LES SOIRS DE SÉANCE.

En marge des faits internationaux Une décision significative

Une décision qui dissipera certainement beaucoup de préjugés vis-à-vis des Soviets est celle que vient de prendre le Comité exécutif à Moscou de l'Internationale communiste, décision par laquelle la 3me Internationale, soit le Komintern, est dissous.

En effet, selon un communiqué radiodiffusé samedi par Moscou, un décret du Comité exécutif de l'Internationale communiste recommande la dissolution de l'Internationale communiste. Le communiqué ajoute également :

« Le présidium de l'Internationale communiste appelle à tous les membres de l'Internationale communiste pour qu'ils consacrent tous leurs efforts à donner leur appui et à participer activement à la guerre de libération menée par les peuples et à la coalition anti-nationale-socialiste pour la déroute la plus rapide de l'ennemi le plus cruel de la classe ouvrière, à savoir : le fascisme allemand, ses alliés et ses vassaux. »

Voilà donc une nouvelle qui apportera un démenti sensible à une certaine propagande — dont la source est connue — et qui tendait à voir partout l'œil de Moscou furetant dans tous les pays du monde, y compris surtout les neutres, afin d'y préparer les bases pour l'installation du régime communiste.

Conséquemment, si nous avons bien compris le sens de la décision prise à Moscou, c'est que dans tous les pays où existe un parti communiste, ce dernier cesserait de dépendre de la capitale russe,

pour devenir dans chaque pays un organisme politique et social autonome et national. On ne pourra plus dire qu'il reçoit des ordres de l'étranger.

Aussi n'est-on pas étonné de voir les journaux noirs de commentaires à ce sujet. Alors que d'un côté on ne voit qu'un tour d'habileté politique, voire une nouvelle ruse de plus à l'adresse du Kremlin, de l'autre on se plaît à reconnaître une nouvelle preuve de la confiance que M. Staline a voulu témoigner à ses alliés, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et aux autres membres des Nations unies dans la lutte commune contre le fascisme et l'hitlérisme.

En tout cas, sans vouloir nous immiscer dans la controverse suscitée par le coup d'Etat de Moscou, on nous permettra bien de constater que c'est là un geste de politique des plus adroits contre l'Axe. Incontestablement, en effet, les relations politiques de la Russie avec les Alliés seront désormais facilitées et comme le geste survient peu après l'arrivée à Moscou de l'envoyé personnel du président Roosevelt auprès de M. Staline, on est porté à conclure que le chef rouge a tenu plus spécialement à dissiper la méfiance que les Américains pouvaient conserver à l'égard de la Russie. Peut-être y a-t-il relation entre la décision et la lettre personnelle de M. Roosevelt qui vient d'être remise à M. Staline ?

Bref, en dissolvant la 3me Internationale, les dirigeants de l'URSS reconnaissent qu'en cette période de guerre, il est indispensable avant toute autre chose de ne pas rêver à une hégémonie mondiale pour le régime des Soviets et que l'idéal national prime tout.

Le seul but tant pour la Russie que pour ses alliés est de repousser et battre les ennemis communs et pour y parvenir l'URSS n'hésite pas à faire délibérément le sacrifice de son Komintern en tant qu'organisme international.

On ne peut certes prévoir les conséquences de l'acte décidé samedi à Moscou, mais ce qui est certain, c'est qu'il raffermira la cohésion alliée d'autant plus nécessaire que l'Axe, en dépit de ses revers en Afrique, est certes loin d'être épuisé et peut toujours réserver ses surprises.

En tout cas, ce n'est pas encore pour le moment qu'on est en mesure de se prononcer sur les répercussions mondiales provoquées par la fin de la 3me Internationale.

P. S. — Les motifs de la décision. — Le correspondant de l'agence Reuter à Moscou annonce : « Dans une longue déclaration, le Présidium explique sa proposition de dissoudre l'Internationale communiste, qui est fondée sur le fait que les conditions mondiales se sont énormément modifiées depuis que le Komintern a été fondé et cette forme de l'organisation internationale des classes ouvrières ne correspond plus aux conditions mondiales actuelles, en raison surtout de la situation engendrée par la guerre. Cette proposition est suivie d'un appel pressant à tous les partis communistes nationaux. Au nombre des signataires de cette proposition se trouvent Dimitrov, secrétaire général du Komintern, Hodanov, qui dirigea la défense de Leningrad, Henri Marty et Maurice Thorez, du parti communiste français, Ercoli, du parti communiste italien, Senora Dolorès Ibarruri, qui dans la guerre civile espagnole était connue sous le nom de la Passionaria, et Wilhelm Pick, du parti communiste allemand. »

A travers le monde

M. Churchill déclare... — M. Churchill a déclaré à la conférence de presse à Washington, donnée conjointement avec le président Roosevelt, que la guerre sera menée avec une force égale sur les deux fronts. La supériorité croissante des Alliés en production sera décisive en ce qui concerne la guerre aérienne. Nous ne laisserons pas de répit à nos ennemis, surtout dans les airs. La puissance croissante de la machine de guerre alliée sera lancée de plus en plus contre l'ennemi, sur tous les fronts. « La supériorité de la production de notre côté sera un facteur efficace. A la fin d'une certaine période nous aurons réalisé une grande supériorité quant au nombre de nos armements et notamment en avions. »

M. Churchill déclara qu'il comptait sur la force armée pour remporter la victoire, plutôt que sur l'éroulement intérieur de l'Axe. L'Italie sera plus facile à vaincre que l'Allemagne. Il insista sur le fait que les Alliés projettent la guerre à outrance. « Nos plans sont de mener la guerre jusqu'à ce que nous obtenions la reddition sans condition de tous ceux qui nous ont molestés. Ceci s'applique également à l'Europe comme à l'Asie. »

L'Amérique latine et l'URSS. — M. Guani, vice-président de la République de l'Uruguay, a annoncé qu'à la suite de la dissolution de l'Internationale communiste, il invitera toutes les nations sud-américaines à rétablir les relations diplomatiques avec la Russie.

Stalingrad, lieu de pèlerinage. — Au banquet donné en son honneur, dimanche, au Kremlin, par Staline, M. Davies, envoyé spécial du président Roosevelt, a suggéré que Stalingrad ne soit pas rebâti et reste une leçon pour les générations futures. Stalingrad — ajouta M. Davies — devrait devenir le sanctuaire de l'héroïsme russe et la nouvelle ville devra être rebâtie plus bas, en aval sur la Volga.

Maintenant de la Salade et de la...

Profitez présent de la source de vitamines que représente la salade! Et si la ration d'huile ne suffit pas, ayons recours à l'excellente sauce à salade ASTRA... un produit digne du nom ASTRA. Fr 2.- le litre, plus dépôt pour le verre.

Sauce à Salade
ASTRA

sans huile ni graisse

A VENDRE matériel usagé pour entrepreneurs

S'adresser à Joseph LAGGER, Mineral A.-G., Brigue.

Mise au Concours

d'un emploi de **sténo-dactylographe féminin**

Exigences : Langue maternelle française ; Connaissance de l'allemand ; Pratique de la dactylographie ; Intérêt au travail ; Nationalité suisse.

Rémunération : Fr. 225.- par mois à l'engagement. (Indemnité pour renchérissement du coût de la vie comprise). Augmentation annuelle.

Offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffres P. 4124 S. Publicitas, Sion.

Beaux Plantons

tomates, poireaux, choux, choux-fleurs — Pensées et autres plantes fleuries. — PRIX SPÉCIAUX par quantité. — Marchandise contrôlée.

Maye & Schifferli ETABLISSEMENT HORTICOLE
CHAMOSON, tél. 4.14.42.

ON CHERCHE

personne sérieuse, de 35 à 40 ans, sachant un peu cuisiner, comme

Bonne à tout faire

Offre sous P 4132 S Publicitas, Sion.

A vendre à Saxon, superbe VILLA

avec 10.000 m2 de terrain. Pour traiter, s'adresser à Luc Produt, notaire, tél. 4.14.90, Leytron.

A VENDRE un joli âne

de 7 ans. — S'adresser à Constantin Perrig, Brigue.

JAQUETTES pour Dames

Lot de 400 pièces, vente libre, article ultra-moderne, 10 coloris différents, à céder à partir de 12 pièces, à prix très bas.

Avis aux commerçants et revendeurs

Renseignements par Case 244 Sion

Matériel à vendre

- 1 courroie de 1 mètre longueur sur 40 cm. large
- 1 moteur électrique 23 chevaux
- 1 pont roulant 5 chevaux
- 1 réservoir tôle épais. 5 mm., hauteur 2 m. 20 sur 1 m. 60, carré
- 4 wagonnets avec frein
- 1 compresseur
- 1 conduite d'eau 40 mm., 3000 m. et quantité d'autre matériel trop long à détailler.

A. Chabbey, Charrat-Gare, téléph. 6 30 02

HOPITAL CANTONAL DE GENÈVE - Maternité

Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital Cantonal, du 15 mai au 15 juin 1943, pour le

Cours d'Elèves SAGES-FEMMES

qui commencera le 1er octobre 1943. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital Cantonal.

A vendre dans jolie ville de la Côte immeuble locatif

avec Café-Restaurant pour raison de santé. Ancienne renommée, affaire intéressante pour personne du métier

Offres sous chiffre X 8288 L à Publicitas, Lausanne.

En temps de guerre, il y a un front économique aussi. Les affaires doivent marcher.

Je cherche à louer

pour l'alpage du Creux du Mat,

une vache

bonne laitière. Faire offre à Henri Bitzberger, Charrat.

A LOUER

dans les environs de Martigny

Petit Appartement

avec dépendances, prix Fr. 25.-. S'adresser au bureau du journal.

Bureau de Placement Henri Wouilloz

Martigny-Bourg, tél. 614 30

DEMANDE de suite sommelières, bonnes à tout faire, cuisiniers, domestiques de campagne, personnel d'hôtel tout genre

On cherche à acheter Harnais

de cheval, d'occasion, mais en parfait état, ainsi qu'un char de campagne à pneus ou autre. PRESSANT. Faire offres avec prix à Joseph Granges-Vallétan, Fully.

Nous vous recommandons nos spécialités suivantes :

TICINELLO : rouge du Tessin, léger, fruité

CORDON-ROSE : rosé importé, chaud

VIEUX GAULOIS : rouge français de tout premier choix

MOSCATEL : délicieux vin doux ainsi que

GOUTTE DE SOLEIL : jus de raisin du Valais, sans alcool

En vente dans tous les bons établissements.

Tavelli S. A.

Sierre

tél. 5 10 45

VINS DU VALAIS - ROUGES ÉTRANGERS

26 et 27 juin 1943

FÊTES DE BEX

CONCOURS humoristique de MUSIQUE
Concours de Groupes costumés
Concours pour CHANTEURS AMATEURS

Renseignements et inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative et de Développement, Bex

FEUILLETON
du Confédéré No 28

Eux et Nous sur un bateau

ROMAN
de Guy Chantepleure

— Pat et Glad seraient de très gracieux modèles ! dis-je vaguement.

Mais, cette fois, plus nette qu'une pensée, aussi claire que si je l'avais prononcée, une phrase se formula dans mon esprit malgré moi : « Est-ce parce que mon visage ne vous paraît pas assez joli, monsieur le peintre, ou parce que vous me jugez trop « secrète » ? Je suis la seule, ici, que vous n'avez jamais souhaité de peindre ! »

Et j'eus en même temps l'impression terrible que M. Lanmeur lisait ces mots en moi.

Mais il ne m'en montra rien. Et il me laissa cacher mon trouble humilié en parlant d'autre chose.

III

1er mai.

Yole malade a gardé le lit. Claudinette et M. de Cernay n'ont pas paru au déjeuner. Les petites Anglaises, M. Lanmeur et moi, nous nous sommes révélés « bons marins ».

J'ai passé une partie de la journée auprès d'Yole.

Toute reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de contrat avec la Société des Gens de Lettres.

Vers six heures, je suis montée sur le pont-promenade où M. Lanmeur lisait, étendu dans son fauteuil à sanglé. Il s'est levé à ma venue et nous avons regardé le soleil qui descendait sur la mer, modestement, un peu mélancoliquement, sans projeter les flammes d'incendie dont, chaque soir, son coucher s'aureole.

Mais au moment et au point précis où nous cessions de voir une petite ligne de feu, un brusque éclair d'un vert vif a jailli.

— Le rayon vert ! m'écriai-je, saisie. Il ne s'était jamais montré à moi et, cependant, depuis Marseille, le coucher du soleil a été ma fête quotidienne.

— C'est un phénomène très simple, mais, en somme, assez rare. Et l'on dit que le rayon vert porte bonheur à qui le voit.

« Quel bonheur peut-il m'annoncer ? pensai-je. Une situation de secrétaire à Sydney ? »

— Mais n'avez-vous pas assisté quelquefois au lever du soleil ? me demanda M. Lanmeur.

— Sur le bateau, une seule fois. Quel spectacle !

— Moi, souvent. L'autre matin, je me suis retiré tout de suite, je suis allé fixer par quelques traits de crayon son image précieuse. Vous la verrez ce soir ou demain, si vous voulez.

— Certainement, je veux. Pourquoi pas ? dis-je avec une aisance qui m'étonne. J'ignorais ce côté un peu chimérique, un peu « conte de fées » de votre talent. C'est très intéressant !

Le commandant tout de blanc vêtu, le sourire aux lèvres, s'avançait avec les petites Anglaises et M. de Cernay ruscussité. La sonnette du dîner tinta.

Chose curieuse, aucune parole de M. Lanmeur ou de moi n'a jusqu'à présent plus exactement précisé l'identité de « l'Esprit du bateau ».

Je n'ai rien dit à Yole...

A-t-elle évalué le temps que j'ai passé ce soir devant la glace et remarqué l'attention avec laquelle j'y

étudiais mon visage ? J'espère bien que non ! Elle avait les yeux fermés.

— Oh ! Marie-Rose, depuis combien d'années — combien de siècles — ne vous étiez-vous pas regardée ainsi ?

2 mai.

La mer est méchante. Sous ses assauts, tout le bateau craque.

Le tangage a continué avec quelque aggravation ; le malaise de nos compagnons aussi. M. de Cernay a perdu son assurance d'hier et s'est réfugié sur sa chaise longue. Patricia n'a pas pu quitter sa cabine. Yole, couchée, demeure dans une immobilité complète. A ce prix, elle ne souffre pas.

Je lui fais la lecture en anglais, d'un beau roman de Mary Webb qui la distrait — elle comprend l'anglais aussi bien que le français — et me charme.

Gladys, M. Lanmeur et moi, seuls nous continuons, comme dit le commandant, à « tenir le coup ».

Plus tard, renonçant au pont-promenade où le vent est par trop violent et où, si j'y veux marcher, les mouvements du bateau menacent mon équilibre, je me suis installée, avec un livre, sous les ailes tournantes des ventilateurs dans le salon de corpondance. M. Lanmeur est venu m'y trouver : d'un grand album que je lui avais vu plusieurs fois dans les mains, il a sorti trois feuillets détachés.

— Voici, mademoiselle, a-t-il dit simplement.

Et j'ai vu « l'Esprit du Bateau » ou plutôt son image ; j'ai vu aussi deux autres Marie-Rose Nizerolles. La première en robe vert pâle, debout sur le pont du Centaure et pensive, la seconde toute blanche en tenue coloniale, alerte et rieuse, parmi les stipes clairs de l'allée des palmiers à Paradénya.

— Un triptyque ! C'est ravissant. Je veux dire : ce que vous avez fait, naturellement. m'écriai-je un peu sottement, car j'étais surprise et très embarrassée.

Et elles sont ravissantes, en effet, ces trois aquarelles, moins étudiées que le portrait d'Yole, mais d'un coloris charmant et, me semble-t-il, d'une fantaisie plus légère, d'une poésie plus prenante encore. Et je ne crois pas qu'il eût été possible de se tromper sur la qualité de l'impression que j'en recevais. Je ne me vois pas, certes, si jolie que cela. Je ne me vois pas comme cela. Et la personne que M. Lanmeur a peinte me plaît beaucoup plus que je ne me plais à moi-même.

— Il est rare qu'une femme se déclare satisfaite de son image, me dit en souriant M. Lanmeur. Mais vous avez raison de vous montrer indulgente. Il serait très difficile de faire de vous un véritable portrait.

— Il me semble que vous en avez fait trois !

— Oh ! à peine des esquisses, et sans aucune prétention. Trois aspects différents d'un même modèle. Un portrait doit être synthétique. Et vous êtes très complexe, mademoiselle !

— Vous croyez ?

— Que je le crois, n'est pas assez dire. De chacune des jeunes filles qui vous entourent, mademoiselle Bisset, la petite Claudinette et ces jolies Anglaises au teint de rose et aux cheveux de blé mûr, je ne saurais faire deux portraits qui fussent très différents entre eux. De vous, j'en pourrais faire un par jour, je pense, et sans me répéter.

— Dois-je prendre ces mots pour un compliment ? Ils me rappellent un peu ceux que François Ier écrivait avec une bague sur un vitrail de Chambord : « Souvent femme varie ». N'est-ce pas une créature bien inquiétante, celle qui n'est jamais la même ?

— Je vous ai déjà dit que je ne vous trouve nullement inquiétante. Et vous êtes la même toujours. Ce sont vos impressions qui changent, tout ce qui se reflète en vous, s'agite en vous, y dort ou s'y réveille.

(à suivre)